

Ecrit par le 15 février 2026

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway



Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon.

Ecrit par le 15 février 2026

Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenu au niveau national (dont 11 en Paca - voir carte ci-dessous) lors de ce 4^e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€, puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.

Ecrit par le 15 février 2026

PROJETS LAURÉATS

Le Premier ministre a annoncé ce mercredi 6 octobre 2021 l'ensemble des projets lauréats ainsi que les subventions de l'Etat associées. Ces dernières seront délivrées par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France après conventionnement avec le porteur de projet. Pour bénéficier de ces subventions, les travaux devront démarrer avant fin 2025.

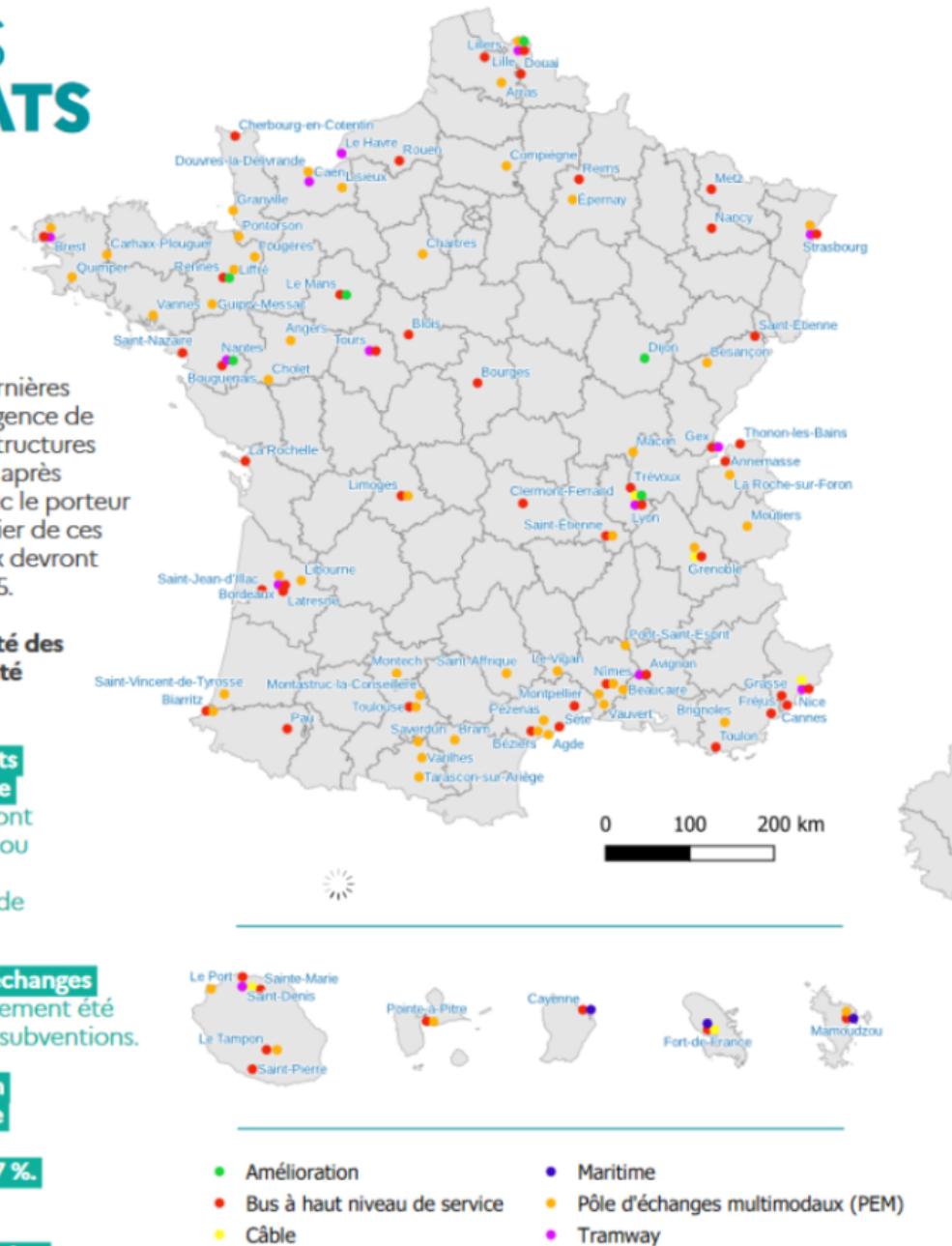
Une très grande majorité des projets présentés ont été retenus (85 %).

95 projets de transports collectifs en site propre ont été sélectionnés, dont 18 dossiers de création ou d'extension de ligne de tramway, pour 858 M€ de subventions au total.

64 projets de pôles d'échanges multimodaux ont également été retenus pour 42 M€ de subventions.

Les taux de subvention rapportés à la dépense subventionnable sont en moyenne de 17 %.

7 projets bénéficient du montant de subvention plafond de 40 M€ à Caen, Le Havre, Lille (x 2), Saint-Denis (La Réunion), Tours et Toulon.



- Amélioration
- Bus à haut niveau de service
- Câble
- Maritime
- Pôle d'échanges multimodaux (PEM)
- Tramway

Ecrit par le 15 février 2026

Les étudiants d'Avignon réclament la gratuité des transports



L'[Unef Avignon](#) (Union nationale des étudiants de France) et 600 étudiants sont signataires d'une pétition exigeant la gratuité des transports en commun pour tous les étudiants de l'Université d'Avignon et la mise en place d'une ligne de bus directe entre Avignon centre et Agroparc aux heures de pointe, le matin à 7h50 et le soir à 17h30 et 19h. Une délégation d'étudiants rencontrent les élus du Grand Avignon le 20 mai prochain.

L'Unef déplore un budget transport toujours élevé, alors même que la précarité s'est accentuée en raison de la crise et a contraint de nombreux étudiants à travailler parallèlement à leurs études pour arrondir les fins de mois. L'association souligne également les bienfaits d'une telle mesure pour l'environnement

Ecrit par le 15 février 2026

et les rejets de CO₂ dans la région. « Le développement de transports en commun accessibles diminuerait l'utilisation des véhicules individuels qui engorgent notre département, préservant la qualité de l'air, diminuant les émissions de polluants et ferait tendre le département vers une meilleure sobriété énergétique. Cette mesure s'insérerait donc parfaitement dans le [Plan climat air énergie territorial](#) (Pcaet), horizon 2030 et 2050 du Grand Avignon. » Ainsi, les membres en appellent au bon sens de la municipalité qui avait d'ailleurs défendu dans son programme « la gratuité des transports pour les jeunes ». Les étudiants suggèrent ainsi de mettre en application les engagements initiaux « comme l'ont mis en place les agglomérations parisiennes et montpelliéennes, et auparavant Aubagne, Châteauroux, Niort ou encore Compiègne. »

L.M